



LIGUE OCCITANIE DE TENNIS DE TABLE
Siège Social : C.R.O.S. – 7 rue André Citroën
31130 BALMA

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 SEPTEMBRE 2019 A LEZIGNAN-CORBIÈRES (11)

92 CLUBS REPRÉSENTÉS (SUR 193 REPRÉSENTANT 319 VOIX (SUR 589))

Ariège : PPC Foix, CP St Girons, TT Critourien.

Aude : Lézignan-Corbières MJC.

Aveyron : CP Entraygues, TT Onet le Château, CCS Severac, PP Capdenac, PPC Lioujas.

Gard : Garons TT, Nîmes ASPC, Uchaud ASTT, Nîmes ASPTT, Salindres AS, Vauvert OPP, Camargue TT, Manduel ASTT.

Haute-Garonne : St Lys Olympique, ASPTT Toulouse, Toulouse AC, US Ramonville, Avenir Muretain, TT Blagnac, TT Plaisance, St Orens TT, Pins-Justaret TT, TT Frouzins, Côteaux-Bellevue TT, TT Castelnau, JS Cugnaux-Villeneuve TT, Revel-Lauragais TT, TT Fronton, Quint Fonsegrives TT, TT de la Hyse.

Gers : CP Auch, CP Lectoure, CP Fleurance, ASTT l'Islois.

Hérault : AMTT Mèze, Pérols PPC, Le Crès Salaison TT, Montpellier TT, Gigean ASM, Montady Capestang TT, Castelnau Le Lez MJC, Laverune TT, Clermont l'Hérault TT, Lunel TT, Béziers TT, ASPTT Sète, Marseillan TT, Agde TT, TT34 Sauvian, Le Bousquet d'Orb TT, Castelnau le Lez TT.

Lot : Cahors TT, TT Prayssac, TT Crayssac, Souillac 46 TT.

Lozère : Marvejols TT, St Chely TT, Eveil Mendois TT.

Hautes-Pyrénées : ES Pouzac, FR Camalès, ASC Aureilhan, AP Andrest, Tarbes-Odos Pyrénées TT.

Pyrénées Orientales : Canohes Toulouges TT, Rivesaltes CTT, PRTT Perpignan, St Gaudérique TT Perpignan, US Torrelles TT, Entente Argelès-Albères, TT Laurentin.

Tarn : ASPTT Albi, FLEP Lacabarède, Ping St Paulais, TT Labastide-Gaillac, TT Graulhet, TT Rabastens.

Tarn et Garonne : PPC Caussade, US Montauban, Atout Stéphanois, Castel Lavit TT, Avenir Montbetonais, St Paul d'Espis, PPC Malause, AS Montech, Beaupuy-Verdun TT, US Castelmayan.

Ouverture de l'Assemblée Générale par la Présidente, Marion VAYRE.

Elle remercie les organisateurs pour leur accueil à la MJC de Lézignan-Corbières et souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégués.

1. ADOPTION DU PV DE L'AG DU 22/06/2019

Le compte rendu de la dernière assemblée générale est adopté à l'unanimité.

2. ALLOCUTION DE LA PRESIDENTE, MARION VAYRE

« Ayant déjà communiqué sur un certain nombre d'actions dans mon introduction de l'AG de juin, je me contenterai de n'évoquer que les points réellement marquants de cette saison.

La restructuration de la gouvernance de la ligue suit son cours, nous procéderons d'ailleurs à des élections complémentaires pour cette dernière année de l'olympiade. Notre objectif : préparer le terrain pour que la prochaine équipe puisse se concentrer sur le cœur de notre activité. Notre activité c'est vous, avec cette année 193 clubs et 9273 adhérents. Le secrétaire général vous fera un rapport plus détaillé.

Du côté technique, je félicite nos sportifs qui ont fait rayonner la ligue au niveau national et international avec une mention particulière pour Félix LEBRUN, double médaillé aux championnats d'Europe Cadets. Je salue également tous les clubs qui ont participé aux actions de la ligue et de la FFTT comme notamment le Grand Défi Vivez Bougez en pleine expansion et le Ping Tour, événement incontournable pour faire la promotion de notre activité.

Je remercie enfin mes collègues du bureau et des différentes commissions ainsi que les salariés qui font tourner la ligue au quotidien et permettent de faire évoluer nos actions, nos services et notre tennis de table sur ce territoire riche qu'est l'Occitanie.

Pour finir, je vous souhaite à tous une très belle année sportive et associative. »

3. RAPPORT D'ACTIVITE, PAR LE SECRETAIRE GENERAL, JEAN-CLAUDE DUCROS

« Après un démarrage laborieux dû à la diversité des habitudes et des hommes, la fusion des deux entités Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées est devenue une réalité forte de 13 comités départementaux s'étirant des Hautes-Pyrénées aux confins du Gard, bordée au nord par les départements du Lot et de la Lozère et au sud par la muraille pyrénéenne et la Mer Méditerranée.

☎ : 05.62.89.92.10

N° siret : 339621575 00036 - N° APE : 9312Z - E.Mail : balma@loctt.fr

Un grand travail en perspective pour faire fructifier le nombre de nos licenciés au sein de petits territoires où notre sport rencontre des difficultés d'ancrage en raison de l'isolement et des longs déplacements générés, malgré la présence des deux grandes métropoles : Toulouse et Montpellier, siège et établissement secondaire de notre ligue.

La fusion des comptes des deux ex-ligues marque la dernière étape de la fusion. Merci à Aline CASTEILTORT et Thérèse COMBANIÈRE pour leur travail, notamment leur implication dans le recouvrement de certaines créances antérieures à la saison passée.

Le recrutement cette saison (9273 adhérents) subit une perte sèche (261 exactement en moins mais essentiellement des licenciés Promo, les Tradis sont en légère augmentation avec 43 licenciés de plus), nous reléguant loin de l'objectif fixé des 10000 licenciés à la fin de la mandature en 2020. Nous devons nous pencher sur les causes de ce recul et avec l'aide de la Commission Développement repartir impérativement de l'avant. Ce sera l'une des tâches essentielles de cette dernière saison.

Sur le plan financier, nous affichons un résultat déficitaire dont le trésorier vous expliquera les tenants et les aboutissants. Pour cette saison, l'harmonisation des tarifs de licence avec la suppression du « forfait service » existant seulement en ex – Midi-Pyrénées depuis 10 ans et l'instauration d'une participation au critérium fédéral devraient nous permettre d'assurer une gestion plus simple et plus efficace.

Concernant les aspects de la communication, le nouveau site internet est opérationnel, la page Facebook fonctionne bien, la newsletter a un bon taux de lecture.

Un évènement fort a marqué cette saison : la démission de Jacques DOLLÉ de la présidence de la ligue fin 2018. Nous lui adressons nos remerciements et nos vives gratitude pour avoir géré pendant plusieurs mandats la ligue Midi-Pyrénées et la fusion pour arriver à la naissance de la ligue d'Occitanie, telle qu'elle est aujourd'hui. Le Conseil de ligue a élu Marion VAYRE, jusqu'alors Secrétaire Générale de la ligue, pour prendre sa succession et assumer l'intérim jusqu'à la fin du mandat en juin 2020.

A noter également le départ de Josiane PY, secrétaire au bureau de Montpellier, qui a fait valoir ses droits à la retraite au début de la saison 2018/2019, le départ de Nathalie POURRIAS en octobre 2018 qui a trouvé un autre emploi et enfin, celui de Emmanuel BOLL qui nous quitte en ce tout début de saison, ayant souhaité rejoindre le Comité du Gard, tout en conservant des missions au sein de la ligue.

Sont également sur le départ nos deux cadres d'Etat : Philippe MOLODZOFF qui prend lui aussi sa retraite et Olivier SKENADJI qui enseignera à la Faculté de Nîmes. Vifs remerciements à tous pour leur investissement au service du tennis de table et beaucoup de joie dans leur « nouvelle vie ».

Le futur des Cadres Techniques Sportifs est incertain, le CNDS disparaissant par la création d'une Agence Nationale du Sport dont les contours sont encore flous. Nous sommes à une période charnière : il va falloir anticiper sur l'avenir. Les CTR seront mis à la disposition des fédérations (en nombre réduit). Notre ligue ne bénéficierait plus de CTS et Paul MARTINEZ occupera vraisemblablement cette fonction. Début 2020 nous en saurons plus.

Temps fort pour l'arbitrage, cette saison. Pour remédier au manque de juges-arbitres pour le championnat de PN, côté Est notamment, la commission a organisé six formations décentralisées, soit au total 85 candidats admis (dont 1 AC, 54 AR, 27 JA1 et 3 JA2). Pour cette raison, elle a soutenu la formation niveau 1er degré de 3 candidats. Une candidate a obtenu avec succès le grade d'arbitre national. Félicitations !

Comme chaque année, nos jeunes et moins jeunes ont brillé dans les divers championnats de France mais également aux Championnats d'Europe Jeunes. Entre autres, Lucie GAUTHIER, l'inévitable Félix LEBRUN, Jules CAVAILLÉ... Philippe MOLODZOFF pourra vous en parler plus précisément.

A noter que pour la prochaine saison, le club d'Auch et le CD de l'Aveyron s'investissent pour l'organisation des championnats de France des Régions 2020 pour le premier et les championnats de France minimes / juniors à Bozouls pour le second. Bon courage et félicitations pour ces engagements.

Enfin, aura lieu une élection complémentaire au Conseil de ligue pour valider la candidature de Julien ROCOPLAN, qui en quittant la présidence du Comité de Lozère durant la saison 2018/2019 a perdu son siège au Conseil de ligue.

Merci de votre attention. »

Marion VAYRE ajoute pour information que cette saison, notre territoire accueillera deux compétitions nationales :

- Les Championnats de France des Régions à Auch en février 2020
- Les Championnats de France Cadets/Benjamins à Bozouls et Espalion.

4. ELECTION COMPLEMENTAIRE AU CONSEIL DE LIGUE

Julien ROCOPLAN était membre du Conseil de Ligue depuis la création de la Ligue Occitanie TT en décembre 2017 du fait de sa qualité de président du Comité de la Lozère. Mais comme il a démissionné de la présidence du comité, il n'est plus membre du Conseil de ligue.

Cette élection régularise donc sa situation pour terminer l'olympiade jusqu'au 30 juin 2020 en qualité de Trésorier de la ligue.

Il est élu par 308 voix pour et 11 bulletins blancs.

Lecture est faite du rapport synthétique des ateliers de réflexion qui se sont déroulés le matin.

5. RAPPORT FINANCIER PAR LE TRESORIER GENERAL, JULIEN ROCOPLAN

« Voici un retour sur la situation financière de notre ligue, je tiens à vous rappeler en amont, deux critères importants :

- L'exploitation qui résulte de l'activité de notre ligue qui se compose de produits (des encaissements) et de charges (des décaissements mais pas que)
- La trésorerie qui se compose essentiellement des encaissements (clubs, CREPS, subventions) et des décaissements (FFTT, comités, fournisseurs, salariés ...).

Analyse des grandes masses de nos produits :

- 400 K€ liées à des produits fédéraux (affiliations, licences, critérium, mutations & championnats)
- 92 K€ liées à la formation dont de 58K€ DEJEPS et BPJEPS
- 65 K€ liés au travail de l'équipe technique (Pôle, CRE, stages, prestations)
- 80 K€ de subventions

Analyse des masses de nos charges :

- 174 K€ de rétrocession (FFTT + comités)
- 87 K€ de prestataires (formations, arbitrage, pôle...)
- 104 K€ de frais de déplacement
- 215 K€ de masse salariale

Nous clôturons cette saison 2018-2019 avec une perte de 18K€ (contre 49K€ la saison passée) en raison notamment des décisions suivantes :

- L'abandon de la créance du club de Montpellier de 18K€
- La provision d'une dépréciation d'une partie du stock des Kits Ping Forme pour 17K€
- La provision de la prime de rupture conventionnelle du contrat d'Emmanuel BOLL

Cependant, nous avons dégagé une capacité d'autofinancement de 5K€ (résultat - les dotations aux amortissements + provisions) ce qui signifie que notre activité a généré plus de produits que de dépenses.

Au niveau financier, notre trésorerie est toujours tendue fin juin (120K€ contre 96K€ l'année dernière), à titre d'exemple, il nous reste encore à payer 18K€ à la FFTT au titre de la saison 2018-2019.

Cependant des efforts ont été réalisés car nos créances clients et autres sont passées de 91K€ à 64K€, alors que nos dettes fournisseurs sont passées 99K€ à 105K€.

Enfin, pour la saison à venir, plusieurs actions vont être mises en place :

- Mise en place du plan comptable référencé selon les préconisations de la FFTT,
- Mise en place de notre suivi analytique,
- Création d'un plan de trésorerie à 4 mois,
- Mise en place d'un suivi des créances clubs & sportifs (CRE/Pôles) ».

Voir état analytique en annexe.

6. LECTURE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE-VERIFICATEURS AUX COMPTES, PHILIPPE MULSANT

« J'ai eu accès à l'ensemble des documents financiers de la ligue d'Occitanie de Tennis de Table (balance, grand livre et pièces comptables) de l'exercice 2018-2019. L'exercice se termine sur un déficit comptable de 18.184,66 euros.

Ce déficit s'explique notamment par :

- . une perte sur créances irrécouvrables sur exercices antérieurs de 20.204,76 euros dont il faut déduire une reprise sur provisions de 5.675,6 euros, et
- . une provision pour dépréciation de stocks de 17.524 euros.

Le premier élément est sans effet sur la trésorerie, et correspond à l'apurement de la situation précédant la fusion MP-LR. La perte aurait d'ailleurs pu être constatée plus tôt. Le second élément est une mesure de prudence qui paraît justifiée eu vu du niveau des ventes de kits. Si on élimine ces deux éléments, l'exploitation de la ligue d'Occitanie est bénéficiaire.

Au vu des sondages que j'ai effectués, il m'apparaît que les comptes de la ligue sont sincères et conformes à la réglementation en vigueur, et reflètent bien son activité. »

Le rapport financier est adopté à la majorité des voix avec 314 voix pour et 5 voix contre.

7. PRESENTATION DU BUDGET 2019/2020 PAR LE TRESORIER GENERAL, JULIEN ROCOPLAN

Le budget global s'établit à 660614 € avec :

- En produits fédéraux (affiliations, licences, mutations, critérium) 418224 € dont 219779 € sont reversés à la Fédération et aux Comités Départementaux.
- En produits d'activité régionale (compétitions, formations professionnelles et bénévoles, le

Pôle Espoirs et Centre Régional d'Entraînement) 158390 € dont 106850 € sont reversés aux prestataires de services qui interviennent sur ces actions.

- En subventions 81100 € dont 12000 € pour l'emploi.
- En produits financiers et exceptionnels 2900 €.
- En charges d'achats, de services extérieurs et de fonctionnement 136150 €.
- En charges de personnel et impôts, 189335 €.
- En charges exceptionnelles, 8500 € de dotation aux amortissements et provisions.

**Voir budget analytique en annexe.
Le budget est adopté à l'unanimité.**

8. REMISE DES RECOMPENSES

Mérite regional Or

Francis BARRUEZO (US Ramonville)
Thierry BARTHELEMY (ASPTT Albi)
Jean Marie CABROL (MJC Gourdon)
François POIX (ASPTT Toulouse)
Laurent POUGET (Atout Stéphanois)
Vincent ROYER (TT Labastide-Gaillac)

Mérite regional Argent

Julien CHANDEZON (ASTT L'Islois)
Lucien DIEBLING (Pointis RSTT)
Loïc Le GALES (Avenir Muretain)
Jean-Pierre MARTELLI (Atout Stéphanois)
Philippe MULSANT (US Ramonville)
Dominique PAILLET (ST Orens TT)
Claudine SIGNORINO (CP Fleurance)
Nadège SŒUR (Toulouse AC)
Michel TIPLIE (Ping St Paulais)

Mérite régional Bronze

Eric BRISON (ASTT L'Islois)
Jean-Louis FAGES (SC Graulhet)
Michel GARNIER (TT Labastide-Gaillac)
Olivier GALY (JS Cugnaux-Villeneuve)
Cyril HENRY (CP Vicois)
Stéphane LE GRAND (PPC Pérols)
Michèle MARECHAL (TT Camalès)
Eric MOREAU (SC Graulhet)
Dominique MOULIA (CTT Lourdes)
Alexandre PEREZ (CP Vicois)
Katia PEREZ (CP Vicois)
Michel VALESCH (Faycelles Ping)
Daniel VITTINI (La Raquette Seissannaise)

Sportif

Félix LEBRUN vient d'avoir 13 ans et passe cadet 1^{ère} année pour la saison qui débute.

Déjà récompensé l'année passée pour les titres remportés, il a confirmé pour sa dernière année minime, ajoutant même l'or européen par équipes avec les cadets à sa belle collection de médailles de sa jeune carrière.

Apparu sur les tablettes régionales en 2014 en tant que poussin avec 679 points de classement, il passe

la barre des 1600 points en benjamin 2 pour la saison 2016/2017. Se situant en début de saison dernière dans les 500 premiers joueurs français, la 1^{ère} phase lui permet d'atteindre la 378^{ème} place, pour finalement débiter cette saison avec le N° 278.

- Vainqueur des Eurominichamps pour la 2^{ème} fois ainsi que du Masters Stiga Minimes
- Double Champion de France Minimes (simple et double) pour la 2^{ème} année consécutive
- Vice-Champion de France en simple et double Cadets, Médaille de Bronze aux Championnats de France Cadets

- Champion d'Europe Cadets par équipes, Médaille d'or par équipes à l'Open de France Cadets, Médaille d'or par équipes et double Cadets, Bronze en simple à l'Open Cadets d'Espagne, Médaille d'argent par équipe à l'Open Cadets de Slovaquie, Bronze en simple à l'Open Cadets de Hongrie
- Champion de France de Nationale 2 par équipes messieurs avec l'Entente Montpellier-Nîmes.

La Ligue Occitanie est fière de son jeune champion et le félicite pour son parcours, en lui souhaitant de poursuivre avec la même cadence dans les années qui viennent.

Pour le récompenser, Philippe MOLODZOFF est heureux de lui offrir au nom de la Ligue, une caméra GoPro et un tableau poster de l'équipe Championne d'Europe Cadets.

Cadres d'Etat et anciens salariés

Marion VAYRE est heureuse de remettre un cadeau aux deux cadres d'Etat de la ligue qui nous quittent après de nombreuses années au service de la Ligue Languedoc-Roussillon puis Occitanie :

- Olivier SKENADJI qui intègre à compter de septembre, l'université de Nîmes où il enseignera en STAPS.

- Philippe MOLODZOFF qui part à la retraite en début d'année prochaine mais est en congés à partir de ce mois.

La Présidente remet également un cadeau aux anciens salariés de la Ligue :

- Josiane PY-LACRUZ, partie à la retraite elle aussi l'année dernière

- Nathalie POURRIAS qui a trouvé un autre emploi la saison dernière au CDOS du Gard

- Emmanuel BOLL qui est employé par le CD du Gars depuis le 1^{er} septembre.

L'ordre du jour étant entièrement déroulé et la ligue n'ayant pas reçu de questions diverses, la séance est levée vers 17H et les participants sont invités à la collation de clôture de l'AG.

Marion Vayre
Présidente de Ligue

Jean-Claude Ducros
Secrétaire Général



Etat analytique exercice 2018/2019

Postes du compte d'exploitation	Réalisé	Projection 30/06	Budget	Ecart Budget	Ecart %
Produits Ligue	566 082	549 390	505 716	+60 366	+11,9%
Total produits fédéraux	360 623	360 216	338 436	+22 187	+6,6%
Affiliation & abonnement	36 029	36 029	40 191	-4 162	-10,4% ←
Licences traditionnelles	259 379	257 369	245 699	+13 679	+5,6%
Licences promotionnelles	31 407	33 009	24 617	+6 790	+27,6%
Critériums	15 255	15 255	13 475	+1 780	+13,2%
Mutations	18 553	18 553	14 454	+4 100	+28,4%
Reversements	© -174 073	-172 074	-163 148	-10 924	+6,7%
FFTT	© -131 548	-113 016	-126 198	-5 350	+4,2%
Comités	© -42 524	-59 058	-36 950	-5 574	+15,1%
Marge sur produits fédéraux	186 550	188 142	175 288	+11 262	+6,4%
Compétitions	47 758	45 522	24 380	+23 378	+95,9%
Formations - DEJEPS - BRJEPS	92 056	61 400	79 700	+12 356	+15,5%
Pole CRE	57 654	45 224	54 200	+3 454	+6,4%
Ventes de prestations de services	7 992	37 028	9 000	-1 008	-11,2% ←
Prestataires	© -87 043	-89 800	-71 975	-15 068	+20,9% ←
Presta POLE CRE	© -23 174	-27 000	-18 775	-4 399	+23,4% ←
Presta DEJEPS	© -29 008	-30 000	-43 200	+14 192	-32,9%
Autres prestataires	© -34 861	-32 800	-10 000	-24 861	+248,6% ←
Marge brute globale	304 966	287 516	270 593	+34 374	+12,7%
Conventions clubs	© -4 914		-10 000	+5 086	-50,9%
Frais ETR	©		-3 000	+3 000	-100,0%
Marge Nette	300 052	287 516	257 593	+42 459	+16,5%
Matières et fournitures	© -23 804	-13 579	-8 200	-15 604	+190,3%
Fournitures d'entretien & petit équipement	© -19 306		-1 400	-17 906	+1279,0%
Fournitures administratives	© -1 501	-10 578	-4 000	+2 499	-62,5% ←
Achats récompenses	© -2 996	-3 000	-2 800	-196	+7,0%
Loc. & Crédit-bail immobiliers	© -11 235	-12 000	-11 300	+65	-0,6% ←
Location de matériel	© -2 546	-2 300	-4 000	+1 454	-36,4% ←
Entretien	©				
Maintenance	©		-1 750	+1 750	-100,0% ←
Assurances	© -1 178	-1 200	-900	-278	+30,9%
Honoraires	© -8 536	-6 800	-2 500	-6 036	+241,4%
Publicité	© -244	-232	-1 800	+1 556	-86,5% ←
Déplacement, mission, réception	© -104 778	-96 200	-68 500	-36 278	+53,0%
Déplacement salariés	© -31 988	-28 600	-25 000	-6 988	+28,0%
Déplacement intervenants	© -5 412	-3 500	-3 000	-2 412	+80,4%
Hébergement compétition/stages	© -37 787	-34 000	-22 500	-15 287	+67,9%
Repas compétition/stages	© -10 199	-13 000	-3 500	-6 699	+191,4%
Frais de réunion	© -9 448	-10 000	-4 000	-5 448	+136,2%
Déplacement AG	© -199	-600	-3 000	+2 801	-93,4% ←
Déplacement bénévoles	© -9 746	-6 500	-7 500	-2 246	
Téléphone & Poste	© -4 646	-4 600	-2 500	-2 146	
Services bancaires	© -2 059	-2 100	-2 000	-59	+3,0%
Documentation	© -21	-1 200		-21	
Autres charges externes	© -407	-2 465	-2 500	+2 093	-83,7% ←
Total des charges externes	© -159 453	-142 675	-105 950	-53 503	+50,5%
Valeur ajoutée	140 599	144 841	151 643	-11 044	-7,3%
Subventions d'exploitation	80 900	77 500	66 500	+14 400	+21,7%
Europe					
Etat					
Région		12 000	18 000	-18 000	-100,0% ←
CNDS	80 900	65 500	40 000	+40 900	+102,3%
Autre			8 500	-8 500	-100,0% ←
Impôts & Taxes	© -1 473	-2 007	-9 600	+8 127	-84,7%
Charges de personnel	© -215 924	-235 604	-232 171	+16 247	-7,0% ←
Salaires bruts	© -177 955	-180 913	-180 000	+2 045	-1,1% ←
Charges sociales	© -31 699	-48 000	-54 211	+22 512	-41,5% ←
Subvention et aides			-8 000	+8 000	-100,0% ←
Autres charges de personnel	© -6 270	-6 690	-5 960	-310	+5,2%
Excédent brut d'exploitation	4 102	-15 270	-23 628	+27 730	-117,4% ←
Autres produits de gestion	3 932	166	2 000	+1 932	+96,6%
Autres Charges de gestion	© -20 205		-5 000	-15 205	+304,1% ←
Reprises sur amortissements & prov.	5 676	20 000		+5 676	
Dotations Amort. & Provisions	© -17 524	-7 000	-2 514	-15 010	+597,1% ←
Résultat d'exploitation	-24 019	-2 104	-29 142	+5 123	-17,6% ←
Résultat financier	2 065	1 426	1 000	+1 065	+106,5% ←
Résultat courant avant impôt	-21 955	-678	-28 142	+6 187	-22,0%
Résultat exceptionnel	3 771	-18 977	15 000	-11 229	-74,9%
Résultat net	-18 184	-19 656	-13 142	-5 042	+38,4% ←

© = Charges donc valeur en déduction des produits

☎ : 05.62.89.92.10

N° siret : 339621575 00036 - N° APE : 9312Z - E.Mail : balma@loctt.fr

Budget analytique exercice 2019/2020

Postes du compte d'exploitation	Total	N-1	Ecart Montant	Ecart %	Ratios	Ratios
Produits Ligue	576 614	566 083				
Total produits fédéraux	418 224	360 623	+57 601	+16,0%	72,53%	63,70%
Affiliation & abonnement	38 650	36 029	+2 621	+7,3%	6,70%	6,36%
Licences traditionnelles	281 519	259 379	+22 140	+8,5%	48,82%	45,82%
Licences promotionnelles	41 305	31 407	+9 898	+31,5%	7,16%	5,55%
Critériums	38 285	15 255	+23 030	+151,0%	6,64%	2,69%
Mutations	18 465	18 553	-88	-0,5% ←	3,20%	3,28%
Reversements	219 779	174 072	+45 707	+26,3%	38,12%	30,75%
FFTT	173 634	131 548	+42 086	+32,0%	30,11%	23,24%
Comités	46 145	42 524	+3 621	+8,5%	8,00%	7,51%
Marge sur produits fédéraux	198 445	186 551	+11 894	+6,4%	34,42%	32,95%
Compétitions	26 250	47 758	-21 508	-45,0% ←	4,55%	8,44%
Formations - DEJEPS - BPJEPS	63 590	92 056	-28 466	-30,9% ←	11,03%	16,26%
Pole CRE	47 100	57 654	-10 554	-18,3% ←	8,17%	10,18%
Ventes de prestations de services	21 450	7 992	+13 458	+168,4%	3,72%	1,41%
Prestataires	106 850	87 043	+19 807	+22,8%	18,53%	15,38%
Presta POLE CRE	35 800	23 174	+12 626	+54,5%	6,21%	4,09%
Presta DEJEPS	26 550	29 008	-2 458	-8,3% ←	4,60%	
Autres prestataires	44 500	34 861	+9 639	+27,6%	7,72%	6,16%
Marge brute globale	249 985	304 988	-54 983	-18,0% ←	43,35%	53,87%
Conventions clubs		4 914	-4 914	-100,0% ←		0,87%
Frais ETR						
Marge Nette	249 985	300 054	-50 069	-16,7% ←	43,35%	53,01%
Matières et fournitures	11 000	23 803	-12 803	-53,8% ←	1,91%	4,20%
Fournitures d'entretien & petit équipement	6 500	19 306	-12 806	-66,3% ←	1,13%	3,41%
Fournitures administratives	1 500	1 501	-1	-0,1% ←	0,26%	0,27%
Achats récompenses	3 000	2 996	+4	+0,1%	0,52%	0,53%
Loc. & Crédit-bail immobiliers	8 900	11 235	-2 335	-20,8% ←	1,54%	1,98%
Location de matériel	2 500	2 546	-46	-1,8% ←	0,43%	0,45%
Entretien						
Maintenance						
Assurances	1 000	1 178	-178	-15,1% ←	0,17%	0,21%
Honoraires	3 500	8 536	-5 036	-59,0% ←	0,61%	1,51%
Publicité	2 250	244	+2 006	+822,1%	0,39%	0,04%
Site web	250	244	+6	+2,5%	0,04%	0,04%
Autres publicités	2 000		+2 000		0,35%	
Communication						
Déplacement, mission, réception	102 000	104 779	-2 779	-2,7% ←	17,69%	18,51%
Déplacement salariés	27 000	31 988	-4 988	-15,6% ←	4,68%	5,65%
Déplacement intervenants	7 000	5 412	+1 588	+29,3%	1,21%	0,96%
Hébergement compétition/stages	38 000	37 787	+213	+0,6%	6,59%	6,68%
Repas compétition/stages	10 000	10 199	-199	-2,0% ←	1,73%	1,80%
Frais de réunion	9 500	9 448	+52	+0,6%	1,65%	1,67%
Déplacement AG	500	199	+301	+151,3%	0,09%	0,04%
Déplacement bénévoles	10 000	9 746	+254	+2,6%	1,73%	1,72%
Téléphone & Poste	2 300	4 646	-2 346	-50,5% ←	0,40%	0,82%
Services bancaires	2 100	2 059	+41	+2,0%	0,36%	0,36%
Documentation	100	21	+79	+376,2%	0,02%	0,00%
Autres charges externes	500	407	+93	+22,9%	0,09%	0,07%
Total des charges externes	136 150	159 454	-23 304	-14,6% ←	23,61%	28,17%
Valeur ajoutée	113 835	140 600	-26 765	-19,0% ←	19,74%	24,84%
Subventions d'exploitation	69 100	80 900	-11 800	-14,6% ←	11,98%	14,29%
Europe						
Etat	18 000		+18 000		3,12%	
Région	19 600		+19 600		3,40%	
CNDS	31 500	80 900	-49 400	-61,1% ←	5,46%	14,29%
Autre						
Impôts & Taxes	1 500	1 473	+27	+1,8%	0,26%	0,26%
Charges de personnel	175 835	215 924	-40 089	-18,6% ←	30,49%	38,14%
Salaires bruts	143 323	177 955	-34 632	-19,5% ←	24,86%	31,44%
Charges sociales	38 552	31 699	+6 853	+21,6%	6,69%	5,60%
Subvention et aides	12 000		+12 000		2,08%	
Autres charges de personnel	5 960	6 270	-310	-4,9% ←	1,03%	1,11%
Excédent brut d'exploitation	5 600	4 103	+1 497	+36,5%	0,97%	0,72%
Autres produits de gestion		3 932	-3 932	-100,0% ←		0,69%
Autres Charges de gestion		20 205	-20 205	-100,0% ←		3,57%
Reprises sur amortissements & prov.		5 676	-5 676	-100,0% ←		1,00%
Dotations Amort. & Provisions	8 500	17 524	-9 024	-51,5% ←	1,47%	3,10%
Résultat d'exploitation	-2 900	-24 018	+21 118	-87,9%	-0,50%	-4,24%
Résultat financier	900	2 065	-1 165	-56,4% ←	0,16%	0,36%
Résultat courant avant impôt	-2 000	-21 953	+19 953	-90,9%	-0,35%	-3,88%
Résultat exceptionnel	2 000	3 771	-1 771	-47,0% ←	0,35%	0,67%
Résultat net	0	-18 182	+18 182	-100,0%	0,00%	-3,21%

© = Charges donc valeur en déduction des produits

Ratios assis sur Produits Ligue

☎ : 05.62.89.92.10

N° siret : 339621575 00036 - N° APE : 9312Z - E.Mail : balma@loctt.fr